



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cellectis et Servier signent un avenant confirmant l'expansion de leur collaboration sur les produits UCART19

Cellectis accorde à Servier des droits supplémentaires pour développer et commercialiser tous les produits allogéniques ciblant l'antigène CD19 fondés sur des cellules CAR-T allogéniques génétiquement modifiées, y compris ALLO-501A

4 mars 2020 – New York (N.Y.) – [Cellectis](#) (Euronext Growth : ALCLS ; Nasdaq : CLLS), une société biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur des cellules CAR-T allogéniques génétiquement modifiées (UCART), et [Servier](#), laboratoire pharmaceutique international indépendant, annoncent la signature d'un avenant au contrat initialement signé par les deux entités en 2014 et modifié en 2019. Celle-ci fait suite à l'exécution de la lettre d'intention juridiquement contraignante annoncée le 18 février 2020.

Selon les termes de cet avenant, Cellectis concède à Servier une licence exclusive mondiale étendue pour développer et commercialiser, soit directement, soit par le biais de son sous-licencié sur le territoire américain, Allogene Therapeutics, tous les produits allogéniques de nouvelle génération ciblant l'antigène CD19 fondés sur des cellules CAR-T allogéniques génétiquement modifiées, y compris les droits pour ALLO-501A. ALLO-501A est un produit candidat anti-CD19 dans lequel les domaines de reconnaissance du rituximab ont été supprimés.

Les termes financiers de cet avenant incluent un paiement initial supplémentaire de 27,6 millions de dollars, soit 25 millions d'euros, ainsi que des paiements d'étapes de développement clinique et commerciales pouvant aller jusqu'à 410 millions de dollars, soit 370 millions d'euros. Le taux de redevance sur les ventes nettes de produits commercialisés est réévalué depuis un taux échelonné à un chiffre (haut de fourchette) à un taux fixe à deux chiffres (bas de fourchette).

En outre, Cellectis reprend le contrôle exclusif des cinq cibles CAR-T allogéniques couvertes par l'accord initial, cibles qui n'ont pas été divulguées.

À propos d'UCART19/ALLO-501 et ALLO-501A

UCART19/ALLO-501 et ALLO-501A sont deux produits candidats allogéniques CAR-T anti-CD19 développés conjointement dans le cadre d'une collaboration de développement clinique entre Servier et Allogene Therapeutics sur la base d'une licence exclusive accordée par Cellectis à Servier.

Ces produits utilisent les technologies de Cellectis, y compris la technologie d'édition du génome TALEN® développée et contrôlée par Cellectis. Servier a accordé à Allogene les droits exclusifs sur UCART19 aux États-Unis, tandis que Servier conserve les droits exclusifs pour tous les autres pays.

À propos de Collectis

Collectis développe les toutes premières immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, lançant le concept de cellules CAR-T en vente libre et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer. Fort de près de 20 ans d'expérience dans l'édition du génome, Collectis est un pionnier dans ce domaine. Grâce à sa technologie d'ingénierie des génomes, TALEN[®], et à sa technologie d'électroporation, PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses.

Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies contre le cancer, Collectis a vocation à développer des produits candidats UCART susceptibles de sauver la vie de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B et le myélome multiple.

Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis. Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.collectis.com.

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : @collectis, LinkedIn et YouTube.

TALEN[®] est une marque déposée, propriété de Collectis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts média :

Jennifer Moore, VP Communications, + 1 917-580-1088, media@collectis.com
Caroline Carmagnol et Najette Chaib, ALIZE RP, 06 64 18 99 59, collectis@alizerp.com

Contact relations investisseurs :

Simon Harnest, VP of Corporate Strategy and Finance, + 1 646-385-9008,
simon.harnest@collectis.com

À propos de Servier

Servier est un laboratoire pharmaceutique international gouverné par une Fondation, et son siège se trouve en France à Suresnes. S'appuyant sur une solide implantation internationale dans 149 pays et sur un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2019, Servier emploie 22 000 personnes dans le monde. Totalement indépendant, le Groupe réinvestit chaque année en moyenne 25 % de son chiffre d'affaires (hors activité générique) en Recherche et Développement et utilise tous ses bénéfices au profit de son développement. La croissance du Groupe repose sur la recherche constante d'innovation dans cinq domaines d'excellence : les maladies cardiovasculaires, immuno-inflammatoires et neurodégénératives, les cancers et le diabète, ainsi que sur une activité dans les médicaments génériques de qualité.

Plus d'informations : www.servier.com

Suivez Servier sur les réseaux sociaux :



Contacts presse :

Sonia Marques : presse@servier.com – Tél. +33 (0)1 55 72 40 21 / + 33 (0) 7 84 28 76 13

Jean-Clément Vergeau : presse@servier.com – Tél. +33 (0)1 55 46 16 / +33 6 79 56 75 96

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risque qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la *Securities Exchange Commission*. Sauf si la loi le requiert, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.

###